

# DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2016

L'an deux mille seize, le vingt-six Mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 19 Mai 2016.

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE** : 29 – **PRESENTS** : 26 – **REPRESENTES** : 3.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline et GUILLAUME Marie-Hélène, M. MORMANN Nolann, Mmes ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey et M. RICARDEAU James.

**EXCUSÉES** : Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), Mme GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : MM. MORMANN Cédric et CAILLON Philippe.

<b>OBJET :</b>	<i>Signature d'une Convention de mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de l'accueil de la mairie, avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 44).</i>
----------------	---

N° 2016 / 05 / 07

*Monsieur Cédric MORMANN, adjoint aux Finances- Ressources Humaines – Intercommunalité et Économie rappelle au Conseil municipal la réflexion engagée autour du réaménagement de l'accueil de la Mairie.*

*Compte tenu des liens organisationnels et fonctionnels avec le reste du bâtiment et afin d'anticiper sur les évolutions à venir, associées aux besoins d'espaces, il est apparu opportun de se faire accompagner par des professionnels du CAUE.*

*Un contact a été pris avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 44) et une première rencontre a été organisée le 28 Avril 2016.*

*Une proposition de « convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage » a été adressée à la Mairie, pour formaliser ce partenariat.*

*Le CAUE apporte le savoir-faire d'une équipe pluridisciplinaire et l'ensemble de son expérience de conseil et d'aide à la décision.*

.../...

*A ce titre, Il propose son concours technique et pédagogique à l'animation des réflexions suivantes :*

- Diagnostic d'usage et architectural de l'actuelle Mairie,*
- Accompagnement dans l'analyse et la définition des besoins,*
- Rédaction d'un préprogramme,*
- Accompagnement du recours à la maîtrise d'œuvre privée.*

*La participation de la Commune à cette prestation, serait de 3.500 € au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales*

*Vu l'avis de la Commission Finances – Ressources Humaines – Intercommunalité et Économie, en date du 10 Mai 2016.*

*Vu la note de synthèse et le projet de convention adressés aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.*

*Le Conseil Municipal*

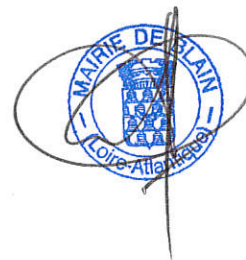
*APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Commune et le CAUE 44, pour une mission d'accompagnement du maître d'ouvrage pour le réaménagement de l'accueil de la Mairie.*

*AUTORISE le Maire à signer la convention avec le CAUE et tout avenant portant sur le même objet.*

*DIT que les crédits nécessaires au paiement de cette prestation, sont inscrits au BP 2016.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 30 Mai 2016,  
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20160526-CM-2016-05-07-  
DE  
Date de télétransmission : 31/05/2016  
Date de réception préfecture : 31/05/2016